

Le très honorable Justin Trudeau
Premier Ministre du Canada
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Objet : COVID-19

Monsieur le Premier Ministre,

L'Association canadienne de la construction (ACC) et nos 20 000 entreprises membres avons depuis longtemps établi comme priorité la sécurité et le bien-être de l'industrie, et ce, pour nos travailleurs et pour le public.

Nous jouons également un rôle important dans la création d'emplois – 70 % de l'industrie sont de petites et moyennes entreprises et, collectivement, notre secteur emploie 1,5 million de Canadiens et représente 7 % du PIB.

Bon nombre des projets que nous réalisons sont essentiels à la qualité de vie des Canadiens, notamment l'eau potable que nous buvons, les infrastructures énergétiques et le réseau électrique, les infrastructures de transport essentielles, ainsi que les hôpitaux et autres établissements de soins de santé où nous recevons des soins. Dans de nombreux cas, la construction est un service essentiel.

L'ACC recommande que la construction et les activités de fabrication connexes demeurent ouvertes et se poursuivent.

L'industrie de la construction met régulièrement en application des protocoles de santé et de sécurité très rigoureux sur les chantiers et dans les installations de fabrication. À l'aide des processus déjà en place, en plus des protocoles et des conseils sur la COVID-19 émis par les autorités de la santé, nos membres croient qu'il est dans l'intérêt du Canada de poursuivre les activités de la construction, mais nous demandons instamment au gouvernement du Canada ce qui suit :

1. Des détails précis sur la façon dont les entreprises et les particuliers peuvent avoir accès à l'aide financière annoncée cette semaine par le gouvernement – ces détails sont essentiels pour donner l'assurance que les propriétaires d'entreprises ne seront pas obligés de décider entre la santé et la sécurité d'une part et la faillite de leur entreprise d'autre part;
2. Des directives cohérentes des autorités de la santé concernant les meilleures pratiques à mettre en oeuvre pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs sur les chantiers;



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

3. Une déclaration claire, appuyée par de futures mesures législatives, énonçant la façon dont le gouvernement du Canada entend traiter des retards, des interruptions et perturbations de projets et des autres coûts liés à la COVID-19 aux termes des dispositions prévues dans les contrats fédéraux, ainsi qu'un leadership qui favorise le dialogue avec les autorités provinciales sur l'élaboration d'une approche cohérente sur cette question;
4. L'établissement de priorités en matière d'infrastructures essentielles et la collaboration avec l'industrie pour prioriser l'affectation des ressources essentielles, y compris la capacité de fabrication afin de fournir les matériaux et les équipements nécessaires;
5. Des instructions données à EDC et la BDC pour intervenir d'urgence auprès de l'industrie et du secteur des services financiers afin d'offrir des solutions nationales supplémentaires de crédit pour atténuer l'impact financier à court terme des retards et des coûts liés à la COVID-19.

Il va sans dire que cette période est difficile pour tous les Canadiens et tous les dirigeants d'entreprises et des collectivités. La construction est un secteur des plus diversifiés, et chaque projet, chaque entreprise et chaque région est unique. L'industrie est disposée à appuyer le gouvernement du Canada dans sa gestion de la crise de la COVID-19, que ce soit de réorienter nos efforts vers des projets plus prioritaires comme les hôpitaux ou, si l'ordre est donné, de procéder à un arrêt ordonné et réfléchi des activités en consultation avec l'industrie.

L'Association canadienne de la construction représente tous les intervenants de l'industrie – les entrepreneurs spécialisés, les entrepreneurs généraux, les entrepreneurs de construction de routes et grands travaux, les fabricants, les fournisseurs et les prestataires de services. Nous sommes un reflet de l'industrie dans l'ensemble du pays et sommes bien placés pour représenter les intérêts de ce secteur. Je vous invite à communiquer avec moi directement au moment de considérer l'impact de toute politique gouvernementale pouvant avoir une incidence sur l'industrie de la construction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Mary Van Buren
Présidente

c. c. : Hon. Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales
Hon. Anita Anand, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
Hon. Bill Morneau, ministre des Finances
Hon. Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités